



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### RECHERCHE ET ENSEIGNEMENT SUPERIEUR

#### Un sursaut d'investissement est nécessaire

La loi de programmation pluriannuelle de la recherche (LPPR) en cours de finalisation mobilise la communauté scientifique dans les organismes et les universités. Depuis le début de l'année, les chercheurs multiplient les actions et les grèves, comme celles des revues scientifiques, tribunes collectives dans la presse, démissions de jury, partiels reportés dans les universités...

On ne compte plus les motions et les déclarations qui remontent des laboratoires, des instances des organismes et des conseils scientifiques des universités. **La mobilisation s'amplifie et un appel à bloquer les facts et les labos est lancé pour la journée du 5 mars.**

Les orientations annoncées dans le cadre de la loi dite LPPR inquiètent la communauté scientifique qui dénonce la poursuite et l'approfondissement des politiques menées (financement sur projet, contrat précaire pour les chercheurs, mise en concurrence des organismes, etc.). Elles ne peuvent que conduire à une aggravation d'une situation déjà très problématique et préoccupante.

Depuis 2005, l'organisation de la recherche et son financement ont subi de profondes transformations. Les effets délétères se font durement sentir : sous-financement des établissements, effondrement des recrutements avec un recul préoccupant des emplois pérennes et un développement d'emplois précaires dans un cadre de mise en concurrence et des chercheurs, et des établissements. Des politiques de site qui placent nombre d'établissements dans des conditions extrêmement dégradées et éloignent les acteurs de terrain des décisions. Alors qu'il est répété à l'envi que la recherche constitue un levier stratégique essentiel pour le développement, la France, à la différence de beaucoup d'autres pays, investit peu dans sa recherche et n'a toujours pas atteint l'objectif des 3% du PIB consacrés à la recherche. Cet engagement, pris dans le cadre européen, n'est atteint ni en ce qui concerne le 1% du financement de la recherche publique, ni pour ce qui est des 2% du financement de la recherche privée, en dépit du montant élevé des aides publiques.

**La France décroche en matière de recherche. Un constat largement partagé.**

Notre pays a besoin d'une recherche largement irriguée en permanence par les jeunes. Il se doit de leur offrir des conditions décentes dès le début de carrière, avec des emplois stables et bien rémunérés. Aujourd'hui, nombreux sont les jeunes chercheurs précarisés et sous-rémunérés. Ces situations indignes se multiplient partout dans les labos et les universités où les contrats courts se multiplient. 8 ans d'études après le Bac et, après plusieurs années de post-doc, ils sont nombreux à renoncer à la recherche en France, faute d'emploi et de perspective. C'est un véritable gâchis. D'autant que les entreprises rechignent à les embaucher.

Public/privé, partout les personnels témoignent d'une qualité de travail empêchée, d'une désagrégation des collectifs de travail et d'une perte de sens de l'activité. Cette tendance se manifeste dans le public par une désespérante stagnation des salaires. **Ce constat conduit la CGT à redire qu'il est plus que temps d'investir dans la recherche et donc dans les hommes et les femmes qui la réalisent.**

C'est maintenant qu'il faut atteindre les 3 % du PIB promis depuis les engagements européens pris par la France en 2002 et maintes fois différés. Cela suppose un sursaut d'investissement du secteur public, y compris dans l'emploi, ainsi que des investissements bien plus conséquents de la part du secteur privé. Dans le secteur public, la LPPR doit déboucher sur des milliers de créations d'emplois statutaires pérennes dans les organismes et les universités, des dotations budgétaires qui redonnent de la visibilité et de la liberté aux activités scientifiques, en permettant de sortir du carcan insupportable de la vision de court terme et du financement contreproductif par projet.

Pour la CGT, la loi de programmation doit s'engager pour que les jeunes, qui se sont préparés à la recherche, puissent mettre leurs capacités et leurs qualifications au service de la production des connaissances et des avancées technologiques qui aideront notre nation à relever les défis sociaux et **sociétaux immenses de la période.**

**La LPPR doit proposer des mesures qui privilégient la construction de long terme et l'intérêt général, la coopération et le collectif, l'efficacité économique et sociale. C'est ce que portera la CGT dans les différentes actions qui se développent et notamment lors de la journée de mobilisation du 5 mars prochain.**

Montreuil, le 26 février 2020